

Perspectives

Juillet 2014 - n°15

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN

Centre
Marcel Martin



L'ENQUÊTE

2014-2020 : un nouveau mandat, des nouveaux enjeux

www.paysnaborien.com



Edito



Le premier semestre de cette année 2014 n'a pas été comme les autres. Année électorale oblige, 2014 a vu renouveler les équipes municipales mais aussi les équipes communautaires, suite à la loi du 17 mai 2013 qui a établi de nouvelles règles en la matière. Les conseillers communautaires ont donc été élus au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux. Une nouvelle donne qui a transformé notre assemblée communautaire. Si notre équipe change, notre politique, elle, n'a pas évolué. Résolument volontariste, tournée vers le développement économique, l'accès à l'emploi et le

service rendu aux usagers, cette façon de faire qui caractérise notre communauté de communes trouve une nouvelle fois son écho dans les actions menées au sein de tous les domaines de compétence dont nous avons la charge. Vous découvrirez ainsi dans ce 15^e numéro une large place dévolue aux entreprises, à la poursuite des travaux de l'atelier relais et de l'hôtel d'entreprises. N'oublions pas non plus notre implication dans l'opération programmée de l'habitat en partenariat avec l'Anah dont la première réalisation, rue Mangin à Saint-Avold, est une véritable réussite qui, nous l'espérons, en amènera d'autres. Enfin, vous retrouverez tous les enjeux, les compétences et la liste des élus de votre communauté de communes qui officieront jusqu'en 2020. N'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes là pour vous.

Dominique Steichen, Vice-Président

Sommaire

À la une	3	L'enquête	10-13
Reportages	4-7	La vie de nos communes	14-15
Grand angle	8-9		

MARCHE INTERCOMMUNALE

400 marcheurs au rendez-vous

Une fois de plus, la marche organisée par la communauté de communes et l'office de tourisme a fait carton plein. Le 22 juin dernier, près de 250 marcheurs s'étaient donné rendez-vous aux départs de Carling, Porcelette et Saint-Avold. 400 personnes, bénévoles inclus, se sont tous retrouvés à la salle des fêtes de Carling pour déguster les mets préparés par la confrérie du Choux, celle des Sangliers et le restaurant l'Otre Monde. Rendez-vous en 2015 pour une 3^e édition.

La marche en chiffres



6 clubs de marche : club Vosgien, ça marche (Folschviller), MAV (Valmont), le club de marche du Wenheck, les Joyeuses Galoches (Macheren) et le Club de marche de Carling-L'Hopital.

400 convives en repas.

54 marcheurs au départ de Carling, 68 à Porcelette et 126 à Saint-Avold.

3 circuits accessibles préparés par le club Vosgien

N°15 - Juillet 2014. Perspectives, le magazine du Pays Naborien. Directeur de la publication : M. André Wojciechowski, Président de la CCPN. Rédacteur en chef : M. Dominique Steichen, Vice-Président de la CCPN. Conception éditoriale et graphique : Evicom. Impression : Interprint. Dépôt légal : à parution.





Départ de Carling



Distribution de casquettes par Jean-Jacques Ballèvre



Départ de Saint-Avold



Ravitaillement en forêt



Départ de Porcelette



Les 68 marcheurs de Porcelette



Une collation bien méritée à la salle des fêtes de Carling



Les élus de la communauté de communes

PARCS D'ACTIVITÉS

À la découverte des zones économiques

Le nouveau conseil communautaire mis en place en avril dernier, a eu l'occasion de faire une visite guidée des parcs d'activités de la communauté de communes du Pays Naborien. Retour en images.



INAUGURATION – ZONE DE L'EUROPORT

Étanche-Est : la valeur de l'exemple



Spécialisée dans la couverture, l'étanchéité et les dalles sur plots, la société Étanche-Est, créée en 1998, vient d'inaugurer ses locaux qu'elle a investis il y a tout juste un an. Une belle réussite dans le contexte économique difficile que les entreprises traversent actuellement. « Nul ne peut contester de nos jours la situation difficile de nos entreprises dans le bâtiment »,

précise Mehmet Telligoz, le dirigeant. « Entre l'effondrement des permis de construire, la diminution des ouvertures de chantier et surtout des appels d'offre disloqués, l'environnement n'est pas propice au développement. Et pourtant, nous avons relevé le défi en misant sur une valeur fondamentale : les hommes. C'est ce qui nous a permis de renforcer nos positions. » Une équipe de 10 collaborateurs permanents et de 25 sous-traitants qui a « souhaité aller de l'avant » pour André Wojciechowski qui n'a pas manqué de rappeler le soutien des élus aux entreprises locales. « Dans ce contexte, Étanche-Est a su montrer l'exemple. Mais aussi utiliser son bâtiment à bon escient en permettant à VB2M, société bordelaise spécialisée dans la chimie verte, de s'installer dans une aile de 600 m². » Pour Jean Schuler, conseiller général du canton, « le secteur de l'Europort se développe aujourd'hui. Une situation qui ne peut perdurer que s'il y a des entrepreneurs courageux ».

À la loupe

L'hôtel d'entreprises et l'atelier relais

Les travaux vont bon train sur le site du Composite Park. Après l'extérieur, les entreprises s'attelleront pendant la période estivale à l'aménagement intérieur. Pour ces deux projets, la communauté de communes a la ferme intention de les livrer à la commercialisation d'ici la fin de l'année 2014.



OPAH

« Apporter le coup de pouce nécessaire »

Mise en place pour aider à la réhabilitation de l'habitat ancien et contribuer à l'amélioration du parc privé, notamment en matière de performances énergétiques, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été officiellement lancée lors du conseil communautaire du Pays Naborien du 17 octobre 2013. L'inauguration du premier bâtiment le 19 juin dernier est le premier résultat tangible de cette vaste opération soutenue par la communauté de communes du Pays Naborien.

L'OPAH, ce n'est pas la première fois que l'on vous en parle dans les colonnes de votre magazine *Perspectives*. Pour mémoire, l'opération s'applique à des constructions de plus de quinze ans et, outre le critère énergétique, une intervention peut aussi être sollicitée au motif d'insalubrité ou perte d'autonomie. Ce dispositif incite les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, à effectuer des travaux de rénovation et de mise aux normes énergétiques – ou d'accessibilité – de leurs logements. Et lorsque l'on voit le résultat sur l'immeuble situé au numéro 1 de la rue Mangin à Saint-



Avold, on ne peut que se féliciter de la collaboration entre investisseurs privés, l'agence nationale de l'habitat et la communauté de communes du Pays Naborien. « *Nous avons décidé de dire stop à l'habitat insalubre, stop à la précarité énergétique, stop aux immeubles qui ne sont plus conformes au plan handicap. C'est quelque chose que l'on souhaite faire perdurer* », a indiqué le président André Wojciechowski, dans son allocution lors de l'inauguration de l'ensemble immobilier situé rue Mangin et réhabilité le 19 juin dernier. Un président qui ne s'est pas interdit non plus de s'adresser directement aux médias en précisant qu'il avait « *lu dans le journal il n'y a pas si longtemps que tout le monde se plaignait qu'il n'y avait pas assez d'offres (d'emplois, NDLR) dans le BTP... Mais si toutes les intercommunalités faisaient comme nous en essayant d'apporter leur contribution ou au moins donner le coup de pouce qu'il faut, les travaux se réaliseraient. Alors, faisons en sorte que de nombreux coups de pouce puissent se faire, que les villes se remplissent et les investisseurs puissent investir* ».

Une action sur le tissu économique

L'immeuble dévolu à l'habitat social a aussi très bien évolué. Le mariage de l'acier, du verre opale et de l'inox, tous ces matériaux nobles forment une belle signature et renvoient une image attractive de cet habitat dit « social ». « *C'est un bel immeuble qui symbolise à la fois la dynamique du territoire et de cette opération* », précise Jacques Clément, directeur de l'Anah*. « *Lorsque l'on s'est rencontrés avec le président Wojciechowski, on a développé l'analyse que l'on pouvait faire de ce territoire en se disant qu'il y a un potentiel de logements important à traiter. Puis il y a aussi une action sur le tissu économique qui n'est pas négligeable. Le logement et l'opération programmée de l'habitat se développent à la fois dans le cadre social en permettant à des gens de vivre dans un cadre très agréable, à un niveau de loyer admissible et parallèlement à cela, de permettre à des entreprises d'avoir une activité et de maintenir leur carnet de commande.* » Tout est dit.

*Agence nationale de l'habitat.



Des résultats **encourageants**

Altwiller, Lachambre, Carling et Diesen ont expérimenté toutes les quatre le dispositif Multiflux. Explications.



Pour aider les habitants à cerner au mieux l'ensemble des enjeux du tri multiflux, la communauté de communes du Pays Naborien a organisé au mois de novembre 2013, un certain nombre de réunions d'informations dans les communes concernées. À cette occasion, les usagers ont découvert une vidéo expliquant de façon pédagogique les différentes consignes relatives au multiflux. Puis ils ont reçu l'équipement nécessaire au nouveau système de collecte : des sacs de couleur pour effectuer le tri (orange, vert et bleu), une poubelle bicompartimentée, un guide de tri multiflux qui énonce toutes les consignes relatives au système, un autocollant d'identification du bac roulant sans oublier une carte individuelle Sydem'Pass. Voilà pour la théorie. En pratique, les habitants ont, dans l'ensemble, plutôt bien assimilé les consignes, au vu de ce qui a été observé sur le terrain. Des suivis de collecte sont organisés afin d'améliorer le tri et permettre la conformité des bacs collectés. Globalement, les usagers acceptent de faire quelque chose pour l'environnement. Du côté de la communauté de communes, la suppression d'un jour de collecte permet de n'avoir plus aucun sac de tri sur les trottoirs. Mais il reste du chemin à parcourir : la population vivant dans les immeubles collectifs a du mal à suivre les consignes car de nombreuses dérives ont été constatées et un surcroît de tonnage en déchèterie a été observé sur certains flux (tout venant, cartons, déchets verts). Néanmoins, les efforts sont bel et bien réels et la communauté de communes entend bien étendre le dispositif à l'ensemble du territoire dans les mois qui viennent.

Bon à savoir

Les actions du service environnement

Le service Environnement de la communauté de communes a un certain nombre de missions au quotidien. Les voici.

- Animations dans les quartiers avec les associations Faubourg, fête des voisins et Pais sur Saint-Avold,
- Concours de collecte des bouchons,
- Interventions dans les écoles sur le tri avec visite du centre de Sainte-Fontaine,
- Intervention sur le compostage avec installation de composteurs pédagogiques dans les écoles avec les guides composteurs,
- Stand «Déééglingués» sur les marchés et en déchèterie,
- Suivi de collecte déchets et colonnes verre,
- Stands sur le compostage jardins d'Henriette et fête du chou avec les guides composteurs,
- Recensement des producteurs de déchets professionnels,
- Suivi de la collecte des encombrants sur rendez-vous,
- Rencontres avec les bailleurs sociaux sur les problématiques déchets en zone d'habitat vertical.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à les contacter au 0 800 400 402.

Carton jaune au Sydeme

Le Conseil Communautaire en séance du 26 juin dernier a voté une motion relative à la représentativité de la CCPN à ce syndicat responsable du traitement des ordures ménagères. La CCPN déplore en fait qu'avec une population de plus de 42 000 habitants, elle ne soit pas représentée au bureau du Sydeme par une vice-présidence.

COLLECTE DE BOUCHONS

6 272 kg : record battu pour la CCPN !

Comme l'année dernière, les écoles de la CCPN ont participé à la collecte de bouchons et pulvérisé le tonnage de l'année dernière établi à 3 421 kg. Pour la 2^e année consécutive, Carling et Altviller montent sur la 1^{re} marche du podium avec une nouvelle fois, 500 euros de la part de la CCPN.



Dans la catégorie des établissements des plus de 150 élèves (soit 9 écoles participantes), Carling s'impose pour la 2^e année consécutive.



© Pierre Sarzyniec

Dans la catégorie des écoles de 100 à 150 élèves sur un total de 8 écoles, Porcellette s'est installée sur la première marche du podium.



Dans la catégorie des moins de 100 élèves regroupant une trentaine d'écoles, Altviller s'est imposée.

Le saviez-vous ?



La communauté de communes du Pays Naborien collecte des bouchons pour le compte de l'association Bouchons Bonheur qui contribue à l'opération « 1 bouchon 1 sourire » en récoltant des bouchons plastiques et métalliques. Grâce au travail des quinze personnes de l'association sans oublier celui des vingt-cinq volontaires qui quadrillent le département, l'association a récolté plus de 3,8 millions de bouchons en 10 ans.

Contact : www.bouchonsbonheur67.com

Laurent Dartoy

Directeur du réseau de transport urbain Transavold



À LA SUITE DE L'APPEL À CANDIDATURES LANCÉ EN AVRIL 2013, BUS EST, FILIALE DU GROUPE TRANSDEV, A ÉTÉ RECONDUIT AU PREMIER TRIMESTRE 2014 PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN, POUR EXPLOITER PENDANT CINQ ANS, EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP), LE RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN DU PAYS NABORIEN. GROS PLAN SUR CE NOUVEAU CONTRAT QUI DÉMARRE AU 1^{ER} SEPTEMBRE.

Quels sont les grands axes de cette délégation de service public ?

Ce contrat, qui est une prolongation du partenariat avec la communauté de communes du Pays Naborien, a défini plusieurs axes d'amélioration. Tout d'abord, si les destinations restent les mêmes (5 lignes + 1 express), nous avons modi-

fié certains itinéraires, notamment sur la ligne 1 (gare SNCF vers gare multimodale) afin de desservir les quartiers rue de Strasbourg à Petit-Ébersviller. Nous garantissons également notre offre sur l'ensemble des lignes toute l'année (mis à part quelques doublages scolaires). Il y a, désormais, sur la ligne 1, un véritable cadencement : c'est-à-dire que les usagers peuvent compter toujours sur les mêmes horaires au départ et à l'arrivée.

Le transport à la demande évolue aussi. La ligne 5 (Dourd'hal) passe en TAD pendant les vacances scolaires. Il y aura, à compter du

1^{er} septembre, un transport à la demande d'arrêt à arrêt sur les communes du territoire tandis qu'un service PMR (personnes à mobilité réduite) se fera en porte-à-porte.

De nouveaux véhicules arrivent également sur le territoire du Pays Naborien. Pourriez-vous nous en dire un peu plus ?

Effectivement, toujours à partir du 1^{er} septembre, notre parc poursuit sa modernisation. Deux nouveaux véhicules viendront compléter la flotte de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) du réseau : un véhicule accessible de 30 places qui sera affecté à la ligne express ainsi qu'un minibus de 9 places dédié au service de transport à la demande. Par la suite, les 2 bus affectés aux doublages scolaires seront également changés.

D'autres innovations sont-elles d'ores et déjà à l'ordre du jour ?

En termes de sécurité, tous nos véhicules - 12 au total - seront équipés de dispositifs de vidéo-surveillance. Un système d'information voyageur permettant des annonces visuelles et sonores dans les bus sera installé et répondra aux obligations de la loi sur l'accessibilité pour les personnes malentendantes ou malvoyantes. D'autre part, la grille tarifaire des services Transavold restera inchangée, avec un titre unitaire à 1 € depuis près de quinze ans ce qui en fait l'un des réseaux de transport urbain les moins chers du département.

LE CHIFFRE

700 000

Soit le nombre annuel de voyageurs utilisant le réseau Transavold

Un budget au service des habitants et de l'emploi

Développer l'accès à l'emploi par l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire, offrir de meilleurs services aux citoyens et mettre l'accent sur le respect de l'environnement, telles sont les grandes lignes du budget 2014 dévoilées par la communauté de communes du Pays Naborien. De nombreux investissements qui n'auront aucune influence sur les dépenses (impôts, taxe...) des citoyens. Un budget au service des ses habitants. Ce qu'il faut savoir.



Une aire de covoiturage à Saint-Avold, un geste environnemental

Située face au Novotel à Saint-Avold, cette future aire de covoiturage répond à une demande de plus en plus importante de la part des citoyens du Pays Naborien qui utilisent de plus en plus ce moyen de transport pour aller travailler. Proche de l'accès autoroutier, d'une capacité de 60 places, cette aire

sera clôturée et surveillée. L'étude est actuellement en cours. **Coût prévisionnel : 318 000 euros.**

Autres chantiers : *raccordement de l'ensemble du territoire au haut débit (2,6 millions d'euros), rénovation du haut plafond et réaménagement de la piscine intercommunale de Saint-Avold (environ 700 000 euros), tranche 3 du parking de la gare SNCF de Valmont (environ 380 000 euros), voirie Layer (environ 350 000 euros) et carrefour accès Vente au Carreau (800 000 euros).*

Un bâtiment relais et un hôtel d'entreprises pour dynamiser le territoire

Après une première phase d'aménagement sur le Composite Park, la CCPN poursuit sa mission d'investissement sur le territoire avec le projet bâtiment relais et hôtel d'entreprises, pour attirer et accueillir de nombreuses entreprises et ainsi développer l'activité professionnelle sur le parc. Six sociétés ont déjà émis l'envie de s'ins-

LE CHIFFRE

7,5

C'est, en millions d'euros, le budget 2014 de la communauté de communes du Pays Naborien concernant les investissements sur le territoire.

taller sur le futur hôtel d'entreprises alors que le grand hall de 1 000 m² qui compose le bâtiment relais, accueillera la société Compose Tech Industrie. **Coût prévisionnel : environ 1 300 000 euros pour l'hôtel d'entreprises et 1 100 000 euros pour l'atelier relais.**

Autres chantiers : *projet implantation de la société VB2M (550 000 euros), tranche 2 des voiries et réseaux divers de la Zone du Furst (environ 1,6 million d'euros), acquisition d'un terrain pour la nouvelle déchetterie de L'Hôpital (100 000 euros) et construction de celle-ci (600 000 euros).*

L'info en +

Pas d'augmentation de charges

La communauté de communes du Pays Naborien s'est assurée, dans l'élaboration de son budget annuel 2014, de ne pas impacter les taxes et impôts des citoyens du territoire. En effet, aucune augmentation ne sera à observer.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2014-2020 : un nouveau mandat, des nouveaux enjeux



SUITE AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN A VU SON CONSEIL COMMUNAUTAIRE RENOUELÉ POUR LA PÉRIODE 2014-2020. L'OCCASION POUR VOTRE MAGAZINE PERSPECTIVES DE REVENIR SUR LE RÔLE ET LES PRINCIPALES MISSIONS D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Les cinq questions incontournables

1) Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?

La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Au cœur d'un espace transfrontalier de plus d'1 million d'habitants et sur une superficie de près de 11 000 hectares, la communauté de communes du Pays Naborien a été créée en 2004.

2) Comment ça fonctionne ?

Son fonctionnement est organisé autour des commissions organiques, du bureau, du conseil communautaire et de son président. Les dossiers et les projets sont proposés au vote du conseil communautaire après avoir été discutés en commission et approuvés par le bureau sur proposition du président.

3) À quoi sert le Bureau ?

Il est composé du président et des 9 vice-présidents. Il participe à l'administration et au fonctionnement de la communauté de communes sous la direction du président.

4) Quel est le rôle du conseil communautaire ?

C'est l'organe délibérant composé des conseillers communautaires élus au suffrage universel. Il vote le budget et délibère donc sur tous les sujets relevant des compétences de la communauté de communes. Il se réunit en moyenne une fois par mois.

5) Quelles fonctions pour les commissions ?

La communauté de communes a mis en place 12 commissions où chaque commune est représentée. Les commissions sont composées de plus de 10 conseillers communautaires et traitent chacune d'un domaine de compétence de la communauté de communes. Elles élaborent les délibérations qui sont ensuite soumises au Bureau avant d'être présentées au conseil communautaire.

Zoom sur...

Les compétences de la communauté de communes

Les compétences obligatoires

- **L'aménagement de l'espace** : élaboration du schéma de cohérence territoriale, création, réalisation de toute nouvelle zone d'activité...
- **Les actions de développement économique** : la stratégie globale, l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activités, mise en œuvre de partenariats, promotion du commerce local, etc.

Les compétences optionnelles

- **Protection et mise en valeur de l'environnement** : traitement des ordures ménagères, adhésion au Sydeme...
- **Politique du logement et du cadre de vie** : élaboration d'un programme local de l'habitat, opération programmée en faveur de l'amélioration de l'habitat sur le territoire, création et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage...
- **Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire** : complexe nautique de Saint-Avoid.

Mais aussi...

Organisation et exploitation des transports urbains sur le périmètre du territoire communautaire, nouvelles technologies, soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur, étude et création de chemins de randonnée, promotion du tourisme, communication...

En savoir +

Les ressources de la communauté

- Du produit de la contribution économique territoriale (CET)
- Du produit de la contribution foncière des entreprises (CFE)
- D'une partie du produit de la taxe d'habitation (ancienne part départementale)
- De la dotation globale de fonctionnement (État)
- De subventions spécifiques (Département, Région, État, UE)
- Du fonds de compensation de la TVA
- Des produits domaniaux
- Du versement transport
- Des produits exceptionnels

Les commissions communautaires

LE BUREAU

Président

André Wojciechowski, maire de Saint-Avold

Vice-Présidents

- **Gilbert Weber**, maire de L'Hôpital
- **Gabriel Muller**, maire de Folschviller
- **Gaston Adier**, maire de Carling
- **Claude Schäfer**, 1^{er} adjoint de Macheren
- **Gabriel Walkowiak**, maire de Diesen
- **Dominique Steichen**, maire de Valmont
- **Aloyse Laurent**, maire de Lachambre
- **Eddie Muller**, maire de Porcelette
- **Jean-Jacques Ballèvre**, maire d'Altviller

1/ COMMISSION DU PERSONNEL ET GESTION DU COMPLEXE NAUTIQUE

Président : André Wojciechowski

19 membres : Jean-Jacques Ballèvre (Altviller), Jean-Pierre Montalbano (Altviller), Jean-Pierre Bies (Carling), Pierre Podersnik (Diesen), Christian Skica (Diesen), Philippe Koehler (Folschviller), Claude Staub (Folschviller), Anne Sinnig (Lachambre), Murielle Dorninger (Lachambre), Roland Thiel (L'Hôpital), Jean-Claude Dreistadt (L'Hôpital), Jean-Marc Lang (L'Hôpital), Christian Scheck (Macheren), Eddie Muller (Porcelette), Stefan Losson (Porcelette), Michèle Joho (Saint-Avold), Michel Kieffer (Saint-Avold), Dominique Steichen (Valmont)

2/ COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/SCOT

Président : Gilbert Weber

16 membres : Claude Deru (Altviller), Anita Bour (Carling), Corinne Rolshausen (Diesen), Sylvain Provost (Diesen), Philippe Koehler (Folschviller), Claude Staub (Folschviller), Aloyse Laurent (Lachambre), Charles Muller (L'Hôpital), Pascal Matz (Macheren), Eddie Muller (Porcelette), Lucien Kern (Porcelette), Michel Kieffer (Saint-Avold), Yahia Tlemsani (Saint-Avold), Michèle Tironi-Joubert (Saint-Avold), Jean Tourscher (Valmont)



3/ COMMISSION DES TRAVAUX, CADASTRES, SIG, SÉCURITÉ DES ZONES COMMUNAUTAIRES + INSERTION

Président : Gabriel Muller

18 membres : Claude Deru (Altviller), Kurt Schirle (Carling), Raphaël Thiel (Diesen), Marc Przybyl (Diesen), Olivier Cousin (Lachambre), Mireille Bolik (Lachambre), Gilbert Weber (L'Hôpital), Charles Muller (L'Hôpital), Jean-Claude Dreistadt (L'Hôpital), Jean-Marc Lang (L'Hôpital), Philippe Sarrat (Macheren), Fernande Santin (Porcelette), René Mick (Porcelette), Lucien Kern (Porcelette), Frédéric Sliwinski (Saint-Avold), Christian Thiery (Saint-Avold), Frédéric Muller (Valmont)

4/ COMMISSION DES FINANCES

Président : Gaston Adier

18 membres : Jean-Jacques Ballèvre (Altviller), Jean-Pierre Bies (Carling), Christian Skica (Diesen), Marie-Line Guersing (Diesen), Philippe Koehler (Folschviller), Claude Staub (Folschviller), Anne Sinnig (Lachambre), Jacques Bardelmann (Lachambre), Roland Thiel (L'Hôpital), Jean-Claude Dreistadt (L'Hôpital), Jean-Marc Lang (L'Hôpital), Christian Scheck (Macheren), Eddie Muller (Porcelette), Stefan Losson (Porcelette), Michèle Joho (Saint-Avold), Michel Kieffer (Saint-Avold), Dominique Steichen (Valmont)

5/ COMMISSION DES TRANSPORTS URBAINS, RÉSEAU FERRÉ ET ACCESSIBILITÉ SUR LE PÉRIMÈTRE DU TERRITOIRE NABORIEN, DU COVOITURAGE ET DE L'ÉCOMOBILITÉ

Président : Claude Schäfer

16 membres : André Clamme (Altviller), Gaston Adier (Carling), Anita Bour (Carling), Marc Przybyl (Diesen), Sylvain Provost (Diesen), Giovanna Boyon (Folschviller), Gilbert Weber (L'Hôpital), Bruno D'Antonio (L'Hôpital), Irène Cordier (Macheren), Murielle Debord (Macheren), Fernande Santin (Porcelette), René Mick (Porcelette), Yahia Tlemsani (Saint-Avold), Michèle Joho (Saint-Avold), Béatrice Burtart (Valmont)

6/ COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Président : Gabriel Walkowiak

15 membres : André Clamme (Altviller), Joëlle Crumbach (Carling), Chantal Peloso (Carling), Sylvain Provost (Diesen), Raphaël Thiel (Diesen), Joséphine Leroy (Folschviller), Gilbert Weber (L'Hôpital), Denise Ordener (L'Hôpital), Lucien Kern (Porcelette), René Steiner (Saint-Avold), Michèle Tironi-Joubert (Saint-Avold), Mireille Stelmaszyk (Saint-Avold), Nathalie Pigeot (Saint-Avold), Frédéric Muller (Valmont)

7/ COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ORDURES MÉNAGÈRES, DE LA COMMUNICATION ET DU HAUT DÉBIT

Président : Dominique Steichen

19 membres : Jean-Jacques Ballèvre (Altviller), Jean-Pierre Montalbano (Altviller), Jean-Pierre Bies (Carling), Corinne Rolshausen (Diesen), Marie-Line Guersing (Diesen), Joséphine Leroy (Folschviller), Aloyse Laurent (Lachambre), Sébastien Clamme (Lachambre), Gilbert Weber (L'Hôpital), Gilbert Barbian (L'Hôpital), Claude Schäfer (Macheren), Daniel Vaucelle (Macheren), Fernande Santin (Porcelette), Marilyn Salamonowski (Saint-Avold), René Steiner (Saint-Avold), Mireille Stelmaszyk (Saint-Avold), Frédéric Muller (Valmont), Nathalie Salas (Valmont)

8/ COMMISSION DES RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Président : Aloyse Laurent

24 membres : Jean-Jacques Ballèvre (Altviller), Gaston Adier (Carling), Joëlle Crumbach (Carling), Marie-Line Guersing (Diesen), Marc Przybyl (Diesen), Sylvain Provost (Diesen), Gabriel Muller (Folschviller), Joséphine Leroy (Folschviller), Giovanna Boyon (Folschviller), Fabrice Majcen (Lachambre), Antoine Nisi (Lachambre), Gilbert Weber (L'Hôpital), Jean-Yves Ordener (L'Hôpital), Bruno D'Antonio (L'Hôpital), Claude Schäfer (Macheren), Sabine Dome (Macheren), Dominique Zeiter (Macheren), Fernande Santin (Porcelette), Lucien Kern (Porcelette), Gabrielle Pister (Saint-Avold), Nadine Audis (Saint-Avold), Nathalie Salas (Valmont), Patricia Winter (Valmont)

9/ COMMISSION DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (TECHNOLOGIES NOUVELLES), ÉNERGIES NOUVELLES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, FORMATION ET RECHERCHES

Président : Eddie Muller

13 membres : Claude Deru (Altviller), Gaston Adier (Carling), Christian Skica (Diesen), Marc Przybyl (Diesen), Giovanna Boyon (Folschviller), Gilbert Weber (L'Hôpital), André Bindner (L'Hôpital), Katia Jung (Macheren), Lucien Kern (Porcelette), Frédéric Sliwinski (Saint-Avold), Marilyn Salamonowski (Saint-Avold), Evelyne Bapst (Valmont)

10/ COMMISSION DÉVELOPPEMENT RURAL, CHEMINS DE RANDONNÉE ET PISTES CYCLABLES, SOUTIEN AUX ACTIONS DE PROTECTION ANIMALE ET TOURISME

Président : Jean-Jacques Ballèvre

15 membres : Jean-Pierre Bies (Carling), Corinne Rolshausen (Diesen), Katia Simonetto (Diesen), Joséphine Leroy (Folschviller), Giovanna Boyon (Folschviller), Aloyse Laurent (Lachambre), Ludovic Rist (Lachambre), Bruno D'Antonio (L'Hôpital), Claude Schäfer (Macheren), Jean Meketyn (Macheren), Fernande Santin (Porcelette), René Steiner (Saint-Avold), Marilyn Salamonowski (Saint-Avold), Frédéric Muller (Valmont)

Le changement dans la continuité



ÉLU SANS SURPRISE EN MARS 2014 DANS L'UNIQUE LISTE ÉLECTORALE DE LA COMMUNE, ALOYSE LAURENT, ADJOINT AU MAIRE DE LACHAMBRE DURANT DEUX MANDATS, VA POURSUIVRE LA MISSION DÉBUTÉE PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE SA PRÉDÉCESSEUR, ET AURA EN CHARGE LES RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES ET LE COMMERCE EN TANT QUE VICE-PRÉSIDENT DE LA CCPN.

une Maison de l'Allemagne à l'instar de la Maison du Luxembourg qui existe à Thionville. Ces maisons auront pour but d'aider les demandeurs d'emploi français qui souhaiteraient trouver un emploi dans le pays voisin. » En ce qui concerne le volet commerce, après les débats dans le cadre de la commission de M. Laurent et après l'accord du bureau de la CCPN et du conseil communautaire, la subvention sollicitée par Mme Bertaux, président de la Fédération des commerçants du Pays Naborien, a été accordée. Un manager de ville va pouvoir être missionné au bénéfice de la fédération et de la CCPN. Par ailleurs, l'idée de Mme Bertaux de lancer du 26 au 28 septembre prochain, un forum de l'agriculture et des filières de l'alimentation à l'Agora de Saint-Avold a été validée et l'aide financière votée par le conseil communautaire. Un premier succès de conviction pour lequel l'intervention de Mme Bertaux est apparue essentielle mais l'appui de M. Laurent et surtout du Président, M. Wojciechowski, fut décisif. Il reste à présent à réussir ce grand projet.

*Établissements publics de coopération intercommunale du bassin houiller lorrain

L'annonce avait surpris tout le monde à Lachambre. La décision, en janvier 2014, de Simone Hamann de ne pas se présenter à l'élection municipale a pris toute l'équipe municipale à contre-pied. « Elle ne voulait pas d'un nouveau mandat, explique Aloyse Laurent. Nous étions tous persuadés qu'elle allait se présenter à nouveau. Finalement, elle a décidé d'arrêter. » Membre de l'équipe municipale depuis deux mandats, Aloyse Laurent décide alors de se porter volontaire pour l'unique liste de la commune. « J'ai toujours aimé le travail en mairie. J'ai été adjoint au maire de 1977 à 1983 puis de 2001 à 2014 à Lachambre. La majorité des collègues m'a suivi et je connais les dossiers en cours puisque je participais à leur élaboration dans la précédente équipe. » Parmi les priorités de la commune pour le nouveau mandat de six ans, se trouvent de nombreux chantiers : la rénovation de l'ancien préau de l'école, la restructuration du terrain de sport, l'aménagement du chemin du ruisseau et l'achèvement de la réalisation des trottoirs au quartier de la gare. « De plus, la municipalité travaille avec Altwiller à améliorer encore l'accueil périscolaire qui regroupe les élèves des écoles des deux communes. Nous devons certainement trouver des aménagements avec les nouveaux rythmes scolaires à compter de septembre 2014. » Cette année, 15 à 18 élèves de moyenne étaient pris en charge par l'accueil périscolaire. Une réunion est programmée pour organiser un éventuel accueil le mercredi, grande nouveauté – reçue avec beaucoup de réticence par les parents – du changement des rythmes scolaires.

Chargé des relations transfrontalières et du commerce

Également parmi les nouvelles missions d'Aloyse Laurent, celles qui incombent au vice-président de la CCPN, chargé des relations transfrontalières et du commerce. Une nouveauté pour l'ancien inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation en Moselle : « En tant que membre du bureau de l'Eurodistrict, présidé par Peter Gillo, nous travaillons à la création en pays naborien d'une filière apprentissage trilingue (all-ang-fra) de la maternelle au lycée. Enfin, il sera peut-être possible, en synergie avec les EPCI du BHL*, d'ouvrir

La santé et l'emploi au centre des préoccupations

RÉÉLU POUR UN SECOND MANDAT CONSÉCUTIF, EDDIE MULLER POURSUIT UNE POLITIQUE ENTREPRISE DEPUIS 2008 EN TENTANT D'AMENER DE NOUVEAUX SERVICES ET DE NOMBREUX EMPLOIS À PORCELETTE. L'ESPACE SANTÉ, QUI OUVRIRA SES PORTES EN AOÛT 2014, EN EST UN EXEMPLE ÉLOQUENT. EXPLICATIONS.

Porcelette grandit. Une volonté de la municipalité s'impose afin d'éviter l'isolement qui guette les petites communes. Cette « politique de la ville », initiée il y a plus de dix ans au cours d'entretiens territoriaux nationaux, mettait l'accent sur la nécessité de rapprocher les banlieues des villes évitant ces grands espaces vides souvent synonymes d'isolement et de désertification des cités et villages. « *Nos petites villes et nos villages ne doivent pas devenir des dortoirs d'où sont absentes les activités et services pour nos populations, trop souvent sacrifiées au nom de la rentabilité et donc au détriment de toutes considérations humaines...* » Ce défi, le maire de Porcelette l'a non seulement acté, mais s'est efforcé de le mettre en application avec son conseil municipal. En plus d'un tissu associatif riche et très actif, la commune a la chance d'avoir des commerces (boulangerie, épicerie, débit de tabac, restaurant, cafés, coiffeur et autres commerçants) et artisans. Elle a néanmoins pris en compte l'urgence d'anticiper sur ce que sont les préoccupations majeures de notre société aujourd'hui, à savoir l'emploi et la santé.

« La santé pose aujourd'hui un gros problème »

De plus en plus de jeunes couples avec enfants, dont l'un ou les deux sont sans emploi, n'ont plus de moyen de transport, de plus en plus de personnes âgées ne peuvent plus se déplacer, de plus en plus de villes sont confrontées à un désert médical. Les projets de l'espace santé, du Composite Park, de la zone artisanale prennent alors tout leur sens. Les zones de nouvelles technologies se développent avec la CCPN et génèrent de l'emploi. L'espace santé est dans les cartons de la municipalité depuis trois ans. Un projet d'envergure pour une commune de 2 650 habitants qui devrait amener un service de santé performant et créer des emplois. « *La santé pose aujourd'hui un gros problème, celui des déserts médicaux car les jeunes médecins ne veulent plus venir s'installer dans les villages,* précise le maire, Eddie Muller. *On a voulu anticiper sur cela en créant un espace santé de plus de 1 200 m² qui va accueillir des professionnels de santé. À Porcelette, nous aurons quatre médecins, deux dentistes, quatre cabinets d'infirmiers, un audioprothésiste, un opticien, un orthophoniste et nous planchons sur l'installation d'une pharmacie. C'est un long combat mais nous nous battons pour faire évoluer les choses dans le bon sens.* » Alors qu'en France, il faut une pharmacie pour 2 500 habitants, le régime particulier de l'Alsace-Lorraine n'accorde une



pharmacie que pour 3 500 habitants. Une inégalité que dénonce le vice-président de la CCPN, en charge de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des nouvelles technologies. « *Où est l'égalité dans ce système ? Nous sommes la seule commune, avec Diesen, à ne pas avoir de pharmacie alors que toutes les communes autour de la plateforme chimique en ont une. Je me bats pour faire évoluer les choses car j'estime que nous sommes dans un cas d'exception, nous sommes, avec Diesen, une commune située dans une zone très dangereuse, proche de la plateforme chimique. Deux communes qui totalisent plus de 3 700 habitants, sans compter d'autres communes, sont plus proches de Porcelette que des pharmacies situées dans des villes voisines.* » Un long combat à mener contre des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. « *Et nos dirigeants parlent de "justice sociale" ?* » Une bataille que le maire s'engage à mener au bout des possibilités pour les populations.

Tous au complexe nautique !



Pour la saison estivale, du 18 juin au 31 août 2014, le complexe nautique de la communauté de communes ouvre ses portes de 10 heures à 19 heures tous les jours, dimanches et jours fériés compris.
Moment fort de l'été : la 3^e fête de la piscine intercommunale se déroulera les 14 et 15 août prochains. Ne manquez pas le concert de Keen'v (entrée : 3 €) le 14 août !

